

# STAGE CONTRACTUELS

**Jeudi 5 Février 2026**  
**Lycée Raynouard - Brignoles**

## **Sujets abordés :**

- Contrat de travail
- Missions
- Salaires
- Temps de travail
- Conditions de travail
- Droits annexes

Pour s'inscrire, remplissez le **formulaire** en scannant ce QR code ou en cliquant sur ce lien :

<https://cloud.83.cgteduc.fr/apps/forms/s/rfkPDTcidPasErgJpHwiEXz5>



Dans ce formulaire, vous trouverez le courrier à envoyer à votre **hiérarchie** au moins 30 jours avant le début du stage (soit avant le 5 janvier 2026)

**Les stages syndicaux sont UN DROIT pour tous, syndiqués ou non !**  
**Mais nos droits s'usent si l'on ne s'en sert pas !**

Vous avez la possibilité de participer à 12 journées de stages syndicaux par an.  
Une attestation vous sera délivrée le jour de votre participation au stage.